



Séance du 23 avril 2018

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, et le vingt-trois avril à vingt heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le conseil municipal de la Commune de VOGLANS,

Etaient présents les Conseillers Municipaux : MERCIER Yves, BERNON Martine, CONVERT Jacques, BURDET Eric, BERNOU Malika, CAVALLO Sandrine, ELHOMBRE Daniela, GIRARDIN Marcel, GOUJON Alain, NOIRAY Jean, PALUMBO Floriane, POLLIER Andréa, SICOLI Carmela, TETAZ Isabelle.

Absents : ANDRE Isabelle, BOLLON Nicolas, BOUVIER Hervé, CROSET Mathieu, MARTIN Catherine.

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Sandrine CAVALLO

Convocations du Conseil Municipal envoyées le 19 avril 2018

Affichage de la réunion du Conseil Municipal le 19 avril 2018

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2018.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce procès-verbal, sachant qu'étaient absents, ce jour-là : ANDRE Isabelle, BOLLON Nicolas, BOUVIER Hervé, Daniela ELHOMBRE, Marcel GIRARDIN, MARTIN Catherine, Andréa POLLIER.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0



Séance du 23 avril 2018

N° 2018-0423-01 – Recours à l'emprunt - Crédit Agricole des Savoie

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget primitif du 20 mars 2018,

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Considérant le besoin pour la commune de recourir à l'emprunt au vu des travaux en cours de réalisation,

Considérant les propositions d'organismes de prêts,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité des présents,

Article 1 :

- d'autoriser le maire à signer le contrat de prêt avec le Crédit Agricole des Savoie, dans les conditions suivantes :
 - montant de 250 000 €
 - durée : 7 ans
 - périodicité : Trimestrielle
 - taux : 0.800 %
 - frais de dossier : 0.10 %
 - amortissement constant

Article 2 : Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Pour : 13

Contre : 1 (M.Girardin)

Abstention : 0

N° 2018-0423-02 – Marché « Réhabilitation et extension du complexe N.Mercier – Attribution du lot 16 – Scène repliable

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relatif aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, relatif aux marchés publics,

Vu le lancement d'une consultation pour la fourniture et la pose d'une scène mobile intérieure, l'ouverture des plis du 04 décembre 2017 et le rapport de l'analyse des offres établi par les cabinets RITZ-CHAMBRE/VIBERT, Maître d'œuvre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le maire à signer toutes les pièces du marché public suivant :



Séance du 23 avril 2018

Intitulé du marché :

REHABILITATION ET EXTENSION DU COMPLEXE NOËL MERCIER

Lot 16 *Scène repliable*

*Ent : JEAN-LOUIS PERRIER -Régie Scène
57, rue Belle Eau
ZI des Landiers Nord
73000 CHAMBERY*

Montant HT : 17 578.00 €

Montant TTC : 21 093.60 €

- Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal au compte 2313.

Pour : 13

Contre : 1 (M. Girardin)

Abstention : 0



Séance du 23 avril 2018

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.
Ont signé au registre, comprenant la délibération N° 01 à 02 les membres présents.

| NOM - PRENOM | FONCTION | SIGNATURE |
|------------------|---------------------------|-------------|
| MERCIER Yves | MAIRE | |
| BERNON Martine | 1 ^{ère} Adjointe | |
| CONVERT Jacques | 2 ^{ème} Adjoint | |
| BURDET Eric | 3 ^{ème} Adjoint | |
| CAVALLO Sandrine | 4 ^{ème} Adjoint | |
| BERNOU Malika | 5 ^{ème} Adjoint | |
| GOUJON Alain | Conseiller municipal | |
| NOIRAY Jean | Conseiller municipal | |
| ELHOMBRE Daniela | Conseillère municipale | |
| POLLIER Andréa | Conseillère municipale | |
| SICOLI Carmela | Conseillère municipale | |
| PALUMBO Floriane | Conseillère municipale | |
| GIRARDIN Marcel | Conseiller municipal | |
| ANDRE Isabelle | Conseillère municipale | — ABSENTE — |
| MARTIN Catherine | Conseillère municipale | — ABSENTE — |
| BOUVIER Hervé | Conseiller municipal | — ABSENT — |
| CROSET Mathieu | Conseiller municipal | — ABSENT — |
| BOLLON Nicolas | Conseiller municipal | — ABSENT — |
| TETAZ Isabelle | Conseillère municipale | |